

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 20 novembre 2006

CP 06/11-13

LOCATION ET MAINTENANCE DE MATÉRIEL INFORMATIQUE, BUREAUTIQUE ET D'ACCESSOIRES DÉVOLUTION DES MARCHÉS

Pour répondre aux besoins des services du Conseil Général en matière d'équipement informatique, une consultation a été mise en oeuvre le 23 juin 2006 et la remise des offres fixée au 17 août 2006.

Les caractéristiques principales de cette consultation sont les suivantes :

- procédure de consultation : appel d'offres ouvert européen
- marché fractionné à bons de commande décomposé en lots :

- Lot n° 1 : ordinateurs de bureau
montant minimum : 15 000 € H.T.
montant maximum : 60 000 € H.T.
- Lot n° 2 : stations de travail
montant minimum : 5 000 € H.T.
montant maximum : 20 000 € H.T.
- Lot n° 3 : portables
montant minimum : 25 000 € H.T.
montant maximum : 100 000 € H.T.
- Lot n° 4 : serveurs
montant minimum : 30 000 € H.T.
montant maximum : 120 000 € H.T.
- Lot n° 5 : terminaux légers
montant minimum : 50 000 € H.T.
montant maximum : 200 000 € H.T.
- Lot n° 6 : imprimantes laser bureautique
montant minimum : 15 000 € H.T.
montant maximum : 60 000 € H.T.
- Lot n° 7 : imprimantes jet d'encre couleur
montant minimum : 3 000 € H.T.
montant maximum : 12 000 € H.T.

- Lot n° 8 : télécopieurs
montant minimum : 25 000 € H.T.
montant maximum : 100 000 € H.T.
- Lot n° 9 : autres micro-ordinateurs et accessoires
montant minimum : 8 000 € H.T.
montant maximum : 32 000 € H.T.
- Lot n° 10 : location financière.

- durée : 12 mois, renouvelable trois fois par reconduction expresse.

Sur les vingt-cinq sociétés ayant retiré un dossier de consultation, neuf ont présenté des offres examinées par la commission d'appel d'offres réunie les 21 août 2006 et 9 octobre 2006 au vu des critères d'attribution des offres suivants :

- valeur technique de l'offre	5
- service après-vente et assistance	3
- délais de livraison	2
- prix	3.

Toutes les offres réunissant des garanties équivalentes en terme de valeur technique, de service après vente et de délais de livraison, le critère de prix seul a été retenu dans la comparaison des offres.

Après comparaison des tarifs et analyse des caractéristiques proposées, la commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer les marchés aux sociétés suivantes :

- lots 1, 2, 3, 4 et 6 : société Dell (34),
- lot 7 : société Lms Midi-Pyrénées (31),
- lot 8 : société Inforsud (12),
- lots 5 et 9 : société Bureaumatique (31),
- lot 10 : société Parsys (93).

En conséquence, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à signer au nom du Département :

- les marchés à intervenir avec les sociétés Dell (lots 1, 2, 3, 4 et 6), Lms (lot 7), Inforsud (lot 8), Bureaumatique (lots 5 et 9) et Parsys (lot 10) pour la location et la maintenance de matériel informatique, bureautique et d'accessoires, étant précisé que la dépense sera imputée sur la nature 6135 fonction 0202 de la nomenclature M52 ;
- toutes les pièces afférentes, les bordereaux supplémentaires de prix et les actes spéciaux de sous-traitance.

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 20 novembre 2006

CP 06/11-13

**LOCATION ET MAINTENANCE DE MATÉRIEL
INFORMATIQUE, BUREAUTIQUE ET D'ACCESSOIRES**

DÉVOLUTION DES MARCHÉS

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres réunie les 21 août et 9 octobre 2006,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Autorise Monsieur le Président à signer les marchés fractionnés à bons de commande, d'une durée de 12 mois renouvelable trois fois par reconduction expresse, à intervenir avec les sociétés suivantes pour les besoins des services du Conseil Général en matière d'équipements informatiques :

Dell

- Lot n° 1 : ordinateurs de bureau
montant minimum : 15 000 € H.T.
montant maximum : 60 000 € H.T.
- Lot n° 2 : stations de travail
montant minimum : 5 000 € H.T.
montant maximum : 20 000 € H.T.

- Lot n° 3 : portables
montant minimum : 25 000 € H.T.
montant maximum : 100 000 € H.T.
- Lot n° 4 : serveurs
montant minimum : 30 000 € H.T.
montant maximum : 120 000 € H.T.
- Lot n° 6 : imprimantes laser bureautique
montant minimum : 15 000 € H.T.
montant maximum : 60 000 € H.T.

Lms

- Lot n° 7 : imprimantes jet d'encre couleur
montant minimum : 3 000 € H.T.
montant maximum : 12 000 € H.T.

Inforsud

- Lot n° 8 : télécopieurs
montant minimum : 25 000 € H.T.
montant maximum : 100 000 € H.T.

Bureaumatique

- Lot n° 5 : terminaux légers
montant minimum : 50 000 € H.T.
montant maximum : 200 000 € H.T.
- Lot n° 9 : autres micro-ordinateurs et accessoires
montant minimum : 8 000 € H.T.
montant maximum : 32 000 € H.T.

Parsys

- Lot n° 10 : location financière (location et la maintenance de matériel informatique, bureautique et d'accessoires)
- Précise que la dépense correspondante sera imputée sur l'article 6135, sous-fonction 0202 du budget départemental ;
- Autorise Monsieur le Président à signer, au nom et pour le compte du département, toutes les pièces afférentes, les bordereaux supplémentaires de prix et les actes spéciaux de sous-traitance.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,